

# l'est du québec

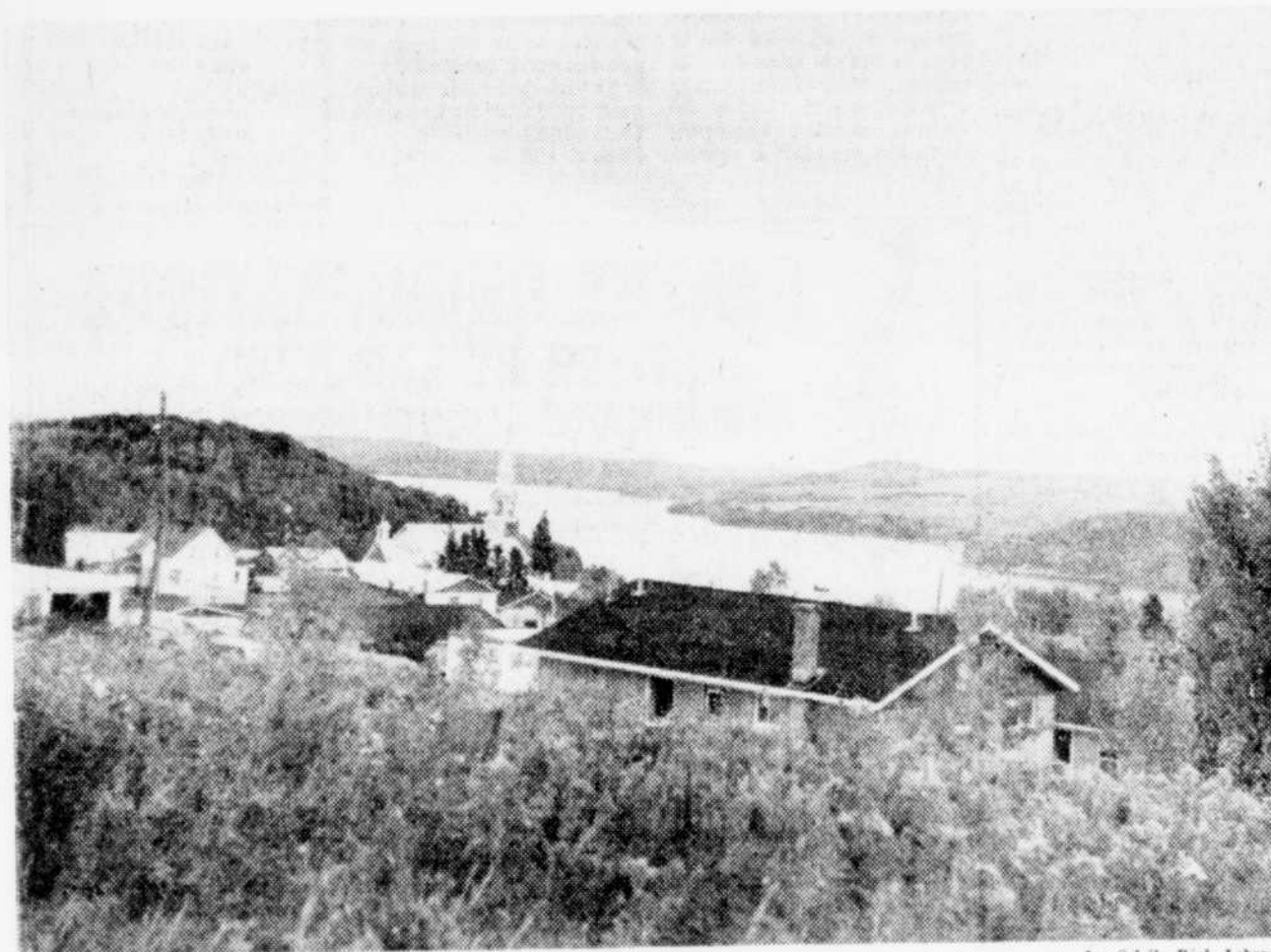
Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-



Le Soleil, J.-C. Paquet

### Sur la route de Murdochville

Selon un hôtelier de Murdochville, on ne passe pas dans cette ville, on y va. Il entendait par là que le commerce hôtelier profite bien peu de la clientèle touristique, qui suit habituellement la route 132 pour faire le tour de la Gaspésie. Faut pourtant savoir que la route 198, qui traverse le parc de la Gaspésie, de l'Anse-Pleureuse à Gaspé, en passant par Murdochville, offre parfois des scènes d'une beauté saisissante. La route sinueuse longe les monts Chic Chocs, contourne les lacs, surplombe les rivières, et fait prendre un bain de nature à ceux qui l'empruntent, pourvu qu'ils aient eu la prévoyance de faire le plein d'essence car sur sa longueur d'une centaine de milles, il n'y a que Murdochville comme point de ravitaillement.



Le Soleil, Real Laberge

### Au hasard du Témiscouata

Contre le lac Témiscouata, une gorge profonde d'un mille de large par plus d'une vingtaine de milles de long, pointe soudain le clocher surplombant les toits du village de Notre-Dame-du-Lac.

## Rimouski

# Le problème de l'eau demeure une priorité

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Trois étudiants en techniques d'assistance sociale du CEGEP de Rimouski ont profité de la campagne en vue des élections municipales à Rimouski, pour effectuer un sondage auprès de la population, afin de connaître son niveau de satisfaction et d'information sur les affaires municipales.

De ce sondage effectué les 13, 14 et 15 octobre derniers, il ressort que les priorités administratives devraient être, dans l'ordre, l'assainissement et l'approvisionnement en eau potable; la construction d'habitations à loyer modique; un bon plan d'urbanisme et un plus grand respect des espaces verts; l'amélioration du pavage dans les rues de la ville; l'aménagement de la rivière

Rimouski, la lutte contre le bruit, et enfin l'organisation d'activités socio-culturelles et loisirs pour les personnes âgées.

Les résultats du sondage démontrent d'autre part que 65 pour 100 des répondants s'estiment insuffisamment informés des décisions prises par le conseil municipal; 68 pour 100 d'entre eux affirment ne pas savoir comment sont dépensées leurs taxes, et 45 pour 100 voient d'un bon oeil la formation d'un parti politique municipal à Rimouski.

Le service d'aqueduc et d'égouts récolte une cote de satisfaction de 65 pour 100, contre 31 pour 100 d'insatisfaits. Ces derniers résident principalement dans les quartiers Saint-Robert, Sacré-Coeur et Saint-Pie-X, et se plaignent de la qualité de l'eau.

Plusieurs citoyens se plaignent aussi des facilités de stationnement dans la ville. Les insatisfaits affirment qu'il y a un manque d'espace, une mauvaise localisation et l'inexistence de stationnement à plusieurs endroits de la ville.

Au sujet des édifices municipaux, les insatisfaits (29 pour 100) croient que la municipalité a investi trop d'argent pour la rénovation de l'hôtel de ville, que cette rénovation ne respecte pas les normes publiques d'accès et de facilité pour les handicapés, et qu'on a détruit la beauté architecturale de l'ancien édifice.

Enfin, la majorité des répondants souhaitent une plus grande participation de la population aux affaires municipales et encouragent la venue de nouveaux candidats au conseil de ville.

# Dans 62% des cas, les eaux usées sont jetées sans aucun traitement

RIMOUSKI — Le Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec (CREEQ) a rendu public trois volumineux dossiers, l'un portant sur "l'eau et l'aménagement du territoire dans l'Est du Québec", un deuxième traitant de la "situation de l'exploitation forestière dans l'Est du Québec", et le dernier abordant la question des arrosages chimiques contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

L'étude sur l'eau et l'aménagement du territoire est le résultat d'une enquête approfondie, effectuée auprès de 201 municipalités de la région 01. Le but de cette démarche était de connaître la véritable situation qui prévaut dans notre région concernant la qualité de l'eau d'approvisionnement, le traitement des eaux usées, le zonage municipal et nombre d'autres problèmes touchant l'environnement dans les municipalités de l'Est.

C'est ainsi que l'on apprend, par exemple, que 62 pour 100 des 201 municipalités de l'Est du Québec rejettent leurs eaux usées sans qu'elles n'aient reçu aucun traitement préalable, que 63,7 pour 100 de ces municipalités s'approvisionnent en eau potable — soit pour alimentation individuelle ou alimentation à un système d'aqueduc — à des puits artésiens et que 37 pour 100 de ces municipalités mentionnent avoir des problèmes de qualité ou de quantité d'eau.

Le deuxième dossier est destiné à une clientèle non spécialisée en foresterie, mais intéressée à connaître l'état

de santé actuel de cette importante ressource pour la région 01.

Quant au troisième document, il se veut une synthèse des opinions qui ont entouré la question des arrosages

chimiques dans les forêts de l'Est contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ces opinions ont été recueillies lors d'un débat organisé par le CREEQ l'an dernier.

# Injonction ordonnant le retour au travail de 60 instituteurs

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le juge René W. Dionne, de la cour supérieure, a accordé au palais de justice de New Carlisle, à la Commission scolaire régionale de la baie des Chaleurs, une injonction ordonnant le retour au travail des 60 professeurs en grève de la polyvalente de Paspébiac.

On sait que ce conflit se poursuit depuis six semaines maintenant, les professeurs membres du syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec, ayant déclaré la grève le 26 septembre dernier, pour appuyer leur demande de destitution du principal de cette polyvalente et de son adjoint, MM.

Léo Poirier et Michel Langlois. Ce conflit de personnalités avait déjà donné lieu à d'autres mouvements de grève dans le passé, tant de la part des professeurs que des élèves.

Le président du syndicat, M. Bertrand Berger, a expliqué qu'un représentant du ministre de l'Éducation avait séjourné dans la région de Paspébiac pendant une semaine, après quoi il a fait rapport au ministre et est retourné hier dans la région.

Ce représentant du ministère avait rencontré les parties impliquées dans ce conflit au cours de la semaine dernière, et doit poursuivre son travail dans le courant de cette semaine, à moins que l'injonction, de dire M. Berger, ne vienne brouiller les cartes.

On n'a pu déterminer hier, si le syndicat accepterait de se conformer à l'ordre de la cour, alors que l'huissier venait à peine d'en remettre une copie au syndicat.



Spécial-beauté au salon de coiffure Paquet - Centre-Ville  
Permanente donnant un bouclé naturel à votre cheveu (coupe incluse) 22.00

Supplément pour "brushing"  
Rencontrez JEANNINE, styliste coiffeuse.  
Prenez rendez-vous en composant 524-5121, poste 339.  
R. 77, 3e étage, Centre-Ville seulement.

**Paquet**  
CENTRE-VILLE

LE SOLEIL **CHRC 80**

**PARTICIPEZ AU CONCOURS DESTINATION LISBONNE PORTUGAL**

SUR LES AILES DE **CP Air** et **LE SOLEIL CHRC 80**

Participation de l'Office national du tourisme du Portugal

Destinations CP Air

**REPLISSEZ LE COUPON DANS CE JOURNAL POUR PARTICIPER AU CONCOURS**

**100 VOYAGES GRATUITS (50 couples)**

**MARCEL R. LAROCHELLE**  
Spécialiste en assurances-vie temporaire \$100,000  
Assurance temporaire renouvelable annuellement jusqu'à 70 ans. Convertible. Prime annuelle initiale.  
25 ans \$160. 30 ans \$167. 35 ans \$226.  
40 ans \$321. 45 ans \$475. 50 ans \$748.  
LA CIE D'ASSURANCE-VIE WESTMOUNT — 653-4882  
Représentants licenciés demandés.

**SERVICE GRATUIT A DOMICILE**  
pour le choix de vos garnitures de maison

Magasinez dans le confort de votre foyer. Notre représentant, M. Charles Cloutier, se fera un plaisir de vous aider dans le choix de vos tentures, rideaux, couvre-lits, valences et tapis. Tout cela sans obligation de votre part.

**laliberté**  
MAIL ST-ROCH, QUEBEC 525-4841

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

# Philippe Michaud est élu maire de Rimouski



M. Philippe MICHAUD

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

**RIMOUSKI** — Dans les municipalités urbaines de l'Est du Québec où il y avait élections hier, la participation au vote a été généralement très élevée, et l'on a assisté dans la plupart des municipalités à des renversements des équipes en place.

Seule la ville de Rimouski présentait de nouveaux candidats à la mairie, et c'est M. Philippe Michaud qui a été élu, avec une confortable majorité de 895 voix sur son plus proche adversaire M. Michel Tremblay, mais les quatre conseillers sortants qui se représentaient furent réélus.

## Rimouski

C'est en fait à Rimouski où la participation au vote fut la plus faible avec un peu plus de 50 pour 100 des électeurs inscrits. M. Philippe Michaud a été élu avec 5.725 voix, contre 4.830 pour M. Michel Tremblay, et 155 pour le candidat poète, M. Christian Lalonde.

Au siège no 1, M. Hervé Dickner a été réélu pour un troisième mandat par 500 voix de majorité sur son adversaire M. Raymond D'Auteuil.

Au siège no 2, le conseiller sortant Laurent Dumais a défait ses adversaires Jean-Guy Gendron et Léonidas Lévesque.

Des trois nouveaux candidats qui se faisaient la lutte au siège no 3, c'est M. Réjean Gauvin qui l'a remporté sur MM. Benoit Lévesque et Marc Vaillancourt.

Au siège no 4, le conseiller sortant Gilbert Lévesque a défait M. Carol Banville. Deux nouveaux candidats se faisaient la lutte au siège no 5. M. Ferdinand Leclerc l'a emporté sur M. Louis-Marie Fournier, président du Comité des citoyens.

Deux nouveaux candidats se faisaient également la lutte au siège no 6, et c'est M. Jean-Marc Tremblay, vice-président de Québec Téléphone, qui l'a remporté sur M. Roland Létourneau.

Au siège no 7, le conseiller sortant Gabriel Gagné a défait ses deux

adversaires Léonce Deraspe et Hughes Langlois par une faible majorité.

## Mont-Joli

A Mont-Joli, par contre, ce fut un balayage en règle, alors que le Dr Jean-Louis Desrosiers a défait le maire sortant Odilon Gagnon par une écrasante majorité de près de 2.000 voix, et a vu élire les candidats qui l'appuyaient sur les conseillers sortants. Ainsi, au siège no 2, M. Robert Dumais a défait le conseiller sortant Albert Thibeault, et au siège no 6, M. Jean-Guy Gagné a délogé le conseiller sortant Emile St-Onge. La participation populaire à l'élection a dépassé 72 pour cent.

Les autres conseillers avaient été déclarés élus par acclamation la semaine dernière, soit M. Téléphore Tremblay au siège no 1; M. Germain Pelletier au siège no 3; M. Jean-Yves Lévesque au siège no 4, et M. Jean-Yves Samson au siège no 5.

## Bic

La municipalité rurale de Bic a également connu une participation très

active, dépassant 75 pour 100 des électeurs inscrits. Il y avait élection à la mairie et à deux postes de conseillers, et ce fut un renversement total.

Le maire sortant Valois Doucet a été défait par son adversaire Lucien Simon, un professeur du CEGEP de Rimouski et les conseillers sortants, M. Charles-Edouard Lavoie au siège no 1 et M. Alphonse Rioux au siège no 4, ont été défaits par MM. Aurélien Gagné et Rémi Simon, qui appuyaient le nouveau maire. M. Rémi Simon est le père du nouveau maire. On attribue ce renversement aux résultats du récent référendum sur le parc municipal de Bic qui avait donné un nombre égal de voix et qui avait finalement été adopté en raison du vote prépondérant du maire Valois Doucet.

## Chandler

Dans la municipalité gaspésienne de Chandler, 74,5 pour 100 des électeurs ont participé au scrutin et ont éconduit l'ancien conseil de ville, élisant M. Roger Rail par 421 voix de majorité sur le maire sortant, M. Jean-Marie Cotton.

Au siège no 1, le candidat Henri Bertrand a défait le conseiller sortant Alfred Huard; au siège no 2, le candidat Roger Lavoie a défait le conseiller sortant M. Guy St-Pierre; au siège no 1 centre, deux nouveaux candidats se faisaient la lutte, et c'est M. Aurèle Lantin qui l'a remporté sur M. Paul Parize; au siège no 2 centre, le conseiller sortant Willie Montagny a défait ses deux adversaires MM. Sylvio Laplante et Edgar Bertrand, alors que dans le quartier ouest, quatre nouveaux candidats se faisaient la lutte. Au siège no 1, M. Wilmont Moreau l'a remporté sur M. René Beaudin, alors qu'au siège no 2, M. Gordon Wadleigh a défait M. Thomas Morissey.

## Dégelis

A Ville Dégelis, il n'y avait élection qu'au poste de conseiller du siège no 4, les autres membres du conseil de ville ayant été déclarés élus par acclamation dimanche dernier. Le conseiller sortant Armand Pelletier a défait son adversaire M. Fernand Raymond.

# Réélection du maire Bégin, à Schefferville

par Gilles OUELLET

du bureau du Soleil

**SCHEFFERVILLE** — Le maire sortant de Schefferville, M. Charles Bégin, a été réélu, hier, pour un troisième mandat; il



M. Charles BÉGIN

M. Jean Parizé a obtenu 562 voix contre 455 à son adversaire, M. Charles-A. Cormier; un conseiller sortant, M. Jean-Guy Lebrun, a été battu, ne récoltant que 407 voix contre 618 à M. Jean-Marie Arseneault, M. Gilles Thibeault a été élu avec 534 voix contre 499 à M. Jean Méthot; enfin, M. Aimé Lebrun a concédé la victoire à M. Gérard Cormier n'obtenant 347 voix contre 674.

## Comté de Saguenay

Dans la circonscription de Saguenay, des élections se tenaient dans six municipalités.

A Forestville, M. Arthur Sauvé, un enseignant de 48 ans, a été élu maire sans opposition; son adversaire, M. Robert Savard, fonctionnaire provincial, a retiré sa candidature dimanche dernier. Le Dr Guy Ouellet, qui fut maire au cours des 12 dernières années, n'a pas sollicité un autre mandat.

Par ailleurs, M. Jean-Claude Pinel, conseiller sortant, a été réélu avec 416 voix contre 235 à M. Jean-Guy Pigeon, M. Marcel Filion fut élu avec 360 voix contre 296 à M. Guy Lemieux. Les

électeurs de Forestville ont voté dans une proportion de 61 pour 100.

A Pointe-Label, le maire sortant, M. Rosaire Bossé, a été réélu avec 345 voix contre son adversaire et voisin, M. Joseph Lapierre qui a récolté 256 voix.

Le conseiller Robert Martin a été réélu avec 356 voix contre M. Michel Delarobil qui en a eu 244; M. Guy Rathé, avec 314 voix, a défait le conseiller sortant Aurèle Maltais qui a eu 276 voix; enfin, M. Yvon Chouinard a conservé

son siège avec 314 voix contre 267 à Mlle Nicole Talbot.

Un rentier, M. Cyrille Vallée, a été élu maire à Godbout, avec 119 voix, contre 74 à M. Yvan Blanchet et 66 à M. Alfred Côté.

Le conseiller Amédée Devost a été réélu avec 149 voix contre 98 à M. Réal Mansour; M. Rodrigue Morin a obtenu 213 votes, écrasant Mme Rose-Emma Gagné qui en a eu 37.

A Saint-Luc de Laval, Mme Diane Lamarre, conseiller sortant, a conservé

son poste avec 405 voix contre 129 à M. Raymond Giroux.

A Sainte-Thérèse de Colombier, M. Guy Talbot, conseiller sortant, a été défait par M. Flavius Bérubé qui a obtenu 195 voix contre 87 pour M. Talbot.

Enfin, à Saint-Paul du Nord, M. Benoit Giroux a délogé le conseiller Cyrille Tremblay en obtenant 194 voix contre 132; M. Léo-France Lévesque a par ailleurs obtenu la victoire avec 242 voix contre 83 à son adversaire, M. Jean-Guy Martel.

# Plusieurs nouveaux conseillers, au Grand-Portage

par Réal LABERGE

de notre bureau de La Pocatière

**LA POCATIÈRE** — Dans la seule municipalité du Grand-Portage où il y avait élection à la mairie, hier, à Saint-Modeste de Rivière-du-Loup, le maire sortant, M. Robert Audet, a subi une défaite aux mains de son seul adversaire, M. Joseph Roy, qui l'a emporté par une majorité de 113 voix.

Dans les neuf autres municipalités, le scrutin s'est déroulé sans incident majeur. Les résultats entraîneront la venue de plusieurs nouveaux conseillers.

## Comté de Kamouraska-Est

### Saint-Germain

Les trois conseillers sortants l'ont facilement emporté sur leurs opposants, soit Benoit Bérubé avec 116 voix et une majorité de 65 sur Rosaire Pelletier, 51 voix; Marcel Potvin avec 109 voix et une majorité de 51 sur M. Lucien Michaud, 58 voix; Jean-C. Beaulieu avec 116 voix et une majorité de 64 sur Roger Lafrance, 52 voix. Les autres membres du conseil sont le maire Guy Lévesque et les conseillers Alban

Parent, Marcel Tardif et Lucien Laplante.

### Saint-Bruno

Le conseiller Jean-Yves Landry, avec 203 voix, a été réélu au siège 6 avec 48 voix de majorité sur M. Adrien Lebrun, qui a récolté 155 voix; par contre, avec 155 voix, le conseiller sortant Conrad Landry a perdu contre son opposant Hughes Lévesque, qui l'a emporté avec 206 voix et une majorité de 51, au siège 2, au siège 3, M. Aimé Morin, avec 236 voix, a été élu avec une majorité de 130 voix sur M. Raymond Chamberland, qui a eu 106 votes. Le maire Rémi Landry et les conseillers Lauréat Gagné, Jean-Guy Thériault et Marcel Dionne restent en fonction.

### Kamouraska

Il n'y a pas eu d'élection à Kamouraska et M. Réal Losier a été nommé conseiller sans opposition, par suite du désistement de son seul opposant, M. Camille Gosselin. Le maire Oscar Lévesque et les conseillers Charles Massé, Albert Massé, Roland Langlais, Maurice Ouellet et Bernard Ancell complètent le conseil municipal.

### Comté de Rivière-du-Loup

**Saint-Modeste**  
M. Joseph Roy, avec 270 voix, a

remporté la mairie par une majorité de 113 voix aux dépens du maire sortant, M. Robert Audet, qui n'a recueilli que 157 votes. Par ailleurs, MM. Armand Landry et Marcel Castonguay avaient été réélus sans opposition, dimanche dernier, de même que M. Viator Landry. Les autres membres du conseil restant en fonction sont MM. Joseph Roy, Marc-A. Michaud et Gaëtan Malenfant.

### Saint-Eusèbe

Avec 131 voix, M. Roméo Deschamps a été élu avec une majorité de 56 voix sur Mme Annette Dubé, qui a obtenu 75 votes. D'autre part, M. Bertrand Lebrun a été nommé conseiller sans opposition, par suite du désistement de son seul adversaire, M. Emile Ouellet. Les autres membres du conseil sont le maire Gilles Bossé et les conseillers Charles-E. Deschamps, Lionel Lemieux, Raoul Ouellet et Léopold Roy.

### Saint-Antonin

Au siège 3, M. Réal Bossé (621 voix) l'a emporté sur M. Gérard Lavoie (557) avec une majorité de 64 voix; M. Charles Chouinard (647 voix) a été élu avec une majorité de 139 voix sur M. Lucien Bourgoin (508 voix) au siège 4; M. Claude Bélanger (668 voix) l'a emporté

par une majorité de 181 voix sur M. Camille Lagacé (487 voix). Les autres membres du conseil sont le maire Gérard Dionne et les conseillers Orla Dupont, Raymond Gamache et Gilles Dubé.

### Saint-Arsène

Au siège 5, le conseiller sortant, M. Léopold Pelletier, l'a emporté sur M. Marcel Chénard avec une majorité de 68 voix, recueillant 271 votes contre 203 pour son opposant. Le maire Lucien Dumont et les conseillers Marcel Lajoie, Paul-E. Michaud, Donat Morneau, Marcel Dubé et Claude Bérubé.

### Cacouna, village

Dans cette municipalité, le scrutin n'a lieu qu'aujourd'hui entre MM. Claude Dionne et J.-Henri Lévesque, au siège 3.

### Comté de Témiscouata

#### Saint-Louis-du-Ha! Ha!

M. Maurice Ouellet, avec 413 voix, l'a emporté par une majorité de 167 sur M. Albert Pelletier, qui a obtenu 246 votes. Par ailleurs, M. Thomas Lavoie a

été élu sans opposition, par suite du désistement de son seul opposant, M. Albini Briand. Les autres membres du conseil sont le maire Ludger Marquis et les conseillers Jules Dumont, Rosario Bélanger, Raymond Pelletier et Raoul Collin.

### Saint-Marc-du-Lac-Long (Les Étroits)

Au siège 4, M. Adrien Kennedy (229 voix) a été réélu avec une majorité de 77 voix sur M. Alain Pelletier (152 voix); M. Fernand Morin (230 voix) l'a emporté par une majorité de 83 voix sur M. Léopold Lévesque (147 voix); M. René Roy (214 voix) a vaincu le conseiller sortant Lucien Couture (165 voix) par une majorité de 49. Le maire Alonzo Lemay et les conseillers Roger Bélanger, Henri Bellavance et Lucie Couture restent en fonction.

### Saint-Benoît-de-Packington

M. Etienne Moreau, avec 157 voix, l'a emporté par une majorité de 67 voix sur M. Félicien Morin, qui en a recueilli 90. Les autres membres du conseil sont le maire Jean-Roch Soucy et les conseillers Placide Moreau, Irène Michaud, Jean-Paul Beaulieu, Jean-Marie Dubé et Alain Beaulieu.

## Nous avons tous les deux la coupe Carlain

**Maintenant, nous pouvons prendre nos rendez-vous ensemble.**

**En effet, Carlain vient d'ouvrir, dans un décor rajeuni, un salon de haute coiffure pour hommes et ses artistes capillaires se tiennent à la fine pointe de la mode en tout ce qui a trait à la coiffure aussi bien féminine que masculine.**

**Avec la coupe Carlain, nous sommes fous l'un de l'autre.**

**Place Laurier, 3e étage 653-4049**

# Les gens de Fermont paient des millions en impôts pour des services "minables"

Textes de Gilles OUELLET

**envoyé spécial du Soleil**  
**FERMONT** — Les citoyens de Fermont sont révoltés, estimant ne recevoir pratiquement pas de services des différents gouvernements par rapport aux fabuleux montants qu'ils versent annuellement en impôts. "Nous payons des billets de première classe et nous voyageons en troisième classe", a affirmé le maire de Fermont, M. Jean-Claude Ménard, en fin de semaine, voulant caricaturer la situation qui prévaut dans les centres miniers isolés du Nouveau-Québec. Pour M. Jacques Thibeault, président d'une section locale des métallos, c'est bien simple: "On est la vache à lait des gouvernements."

Cette rébellion des citoyens de Fermont, ressemblant à peu à la colère des contribuables américains contre les taxes, s'est vivement manifestée en fin de semaine à l'occasion d'un colloque socio-économique organisé par la ville de Fermont. Plus de 60 représentants de la compagnie minière Québec Cartier, des métallos, de la commission scolaire, des groupes organisés, ont décrit la situation et cherché des moyens afin de corriger les problèmes existants.

En atelier, samedi, ce fut un cri du cœur de la part des personnes présentes à la pensée que les 1.700 travailleurs de Mont-Wright et Fermont ont payé \$13,5 millions en impôts, l'an dernier, et pour lesquels ils ont une école, un CLSC, la poste, la Société des alcools et la Sûreté du Québec dans un bureau temporaire.

Un document de base préparé par la ville, sous le titre "Vivre à Fermont (Québec?)", décrivait la situation et invitait à la discussion sur des sujets de première importance.

transport et communications, services communautaires, vie sociale du milieu et vie économique.

De plus, la ville, qui est en territoire québécois, comparait les services que le gouvernement de Terre-Neuve a implantés à Wabush et Labrador City,

deux villes minières à 15 milles de Fermont. La ville s'interrogeait, sur le ton de la menace voilée, s'il ne vaudrait pas mieux se joindre au Labrador...

Les Fermontais, dépourvus de services et devant affronter un coût de la vie excessif, ont laissé \$3 millions en "axe de vente au Labrador l'an dernier à la suite d'achats de différents biens de consommation.

## Transport et communications

Aucune route carrossable relie Fermont au reste du Québec, ce qui constitue "un premier phénomène d'étouffement psychologique dans le contexte de cet immense espace nordique".

Les chemins de fer sont ceux des compagnies minières équipés avant tout pour transporter du minerai. Les tarifs aériens "sont élevés et disproportionnés sinon discriminatoires", dit la ville, citant l'exemple d'un vol Wabush-Montréal (960 km) qui coûte \$109 (aller simple) alors que Montréal-Toronto (900 km) coûte \$36 (aller simple).

A cet égard, la ville voudrait que Québec imite Terre-Neuve en remboursant 25 pour 100 des dépenses pour un voyage annuel d'une famille entre ce centre isolé et Sept-Îles, par exemple.

Les communications font pitier: seule Radio-Canada dessert ce territoire, les journaux qui s'y rendent sont dispendieux, et les appels vers l'extérieur signifient des interurbains.

## Services communautaires

La ville, construite il y a moins de cinq ans, profite d'installations modernes pour l'école; sauf que les parents regrettent de devoir envoyer leurs enfants vers l'extérieur après le secondaire IV.

Le CLSC, ouvert 24 heures sur 24, compte sur trois médecins et 15 infirmières, ce qui répond aux besoins. Toutefois, comme l'a dit le directeur général, M. Jean-Guy Trotter, il reste la médecine préventive, beaucoup de travail social et la nécessité d'avoir un

organisateur communautaire pour aider le milieu.

Les services judiciaires sont absents. Du côté culturel, il semble impossible d'attirer des artistes de l'extérieur. La Société des alcools constitue "un exutoire et un paradis artificiel à la Beaudelaire".

Par ailleurs, la vie sociale et la vie

sportive semblent se voiser. Sans répondre à tout, les citoyens se rabattent sur les facilités sportives et sur les nombreux groupes bénévoles pour fonder leur vie sociale.

## Vie économique

A ce chapitre, on a fait état du coût de la vie qui est très élevé à Fermont. D'après une étude de Mme Nicole

Fisher, qui vit à Fermont, l'alimentation coûte 26 pour 100 plus cher à cet endroit qu'à Montréal; quelque 83 articles ont servi de base à l'étude.

Le secteur commercial semble catastrophique. Il n'y a qu'un seul promoteur, les locations sont dispendieuses, des locaux sont vacants, et plusieurs préfèrent aller magasiner à

Labrador City où il y a un nouveau centre commercial.

Pour corriger ces problèmes de Fermont, il est nécessaire que le gouvernement interviene, selon la ville, pour que les gens d'ici se considèrent à l'avenir comme des citoyens à part entière du Québec.

## Pas de projets à long terme pour des villes susceptibles de mourir (Lessard)

Le ministre québécois des Transports, M. Lucien Lessard, considère raisonnable d'envisager qu'une "route carrossable" puisse relier Fermont et Baie-Comeau, soit près de 300 milles, vers 1982.

Mais d'abord, le déboisement sera terminé en 1979, entre Manic 5 et Gagnon, puis du gravelage sera effectué sur l'actuel fonds de route entre Mont-Wright et Fire Lake, afin d'assurer un lien routier entre Gagnon et Fermont.

Avec l'assurance de transmettre, aux ministres québécois les revendications qui lui seront faites, c'est la seule promesse à laquelle s'est engagé le ministre Lessard, samedi soir, à Fermont, devant les participants au colloque socio-économique.

Le ministre a dit comprendre les récriminations des citoyens des villes

nordiques envers les moyens de transports mais il a aussi affirmé que "sans les transports, l'existence de villes comme Fermont serait tout à fait impossible".

Informé en arrivant sur place que des participants l'interrogeraient sur l'absence gouvernementale et le faible retour de services par rapport aux impôts payés, le ministre Lessard s'est éloigné de son texte de 19 pages pour parler de son souci pour les villes isolées mais aussi de ses limites budgétaires.

"On évalue à plus de \$250 millions les montants requis pour atteindre 10.000 résidents de vos régions alors qu'il en coûte environ \$500.000 pour rejoindre le même nombre de résidents du centre du Québec", a dit M. Lessard, faisant fondre les contributions des gens de Fermont dans l'ensemble de ce

qui coûte les grands programmes gouvernementaux.

De plus, M. Lessard a affirmé qu'il était difficile d'établir des politiques de transport à long terme pour des centres miniers susceptibles de disparaître si l'extraction du minerai cessait.

Cette franchise du ministre Lessard a quelque peu déconcentré des dirigeants municipaux et syndicaux de Fermont qui croyaient que M. Lessard, "un gars de la Côte-Nord", se montrerait plus disposé à intervenir pour améliorer le transport aérien et ferroviaire, et présenterait des propositions concrètes.

Certains ont été déçus du discours du ministre, d'autres ont saisi l'occasion pour affirmer qu'il était plus urgent que jamais de faire connaître les besoins régionaux aux hommes politiques et aux fonctionnaires.



Le ministre Lucien Lessard et le maire de Fermont, M. Jean-Claude Ménard.

## Manger coûte 26 pour 100 plus cher à Fermont qu'à Montréal

Un rapport sur le coût de l'alimentation, rendu public en fin de semaine, révèle qu'il en coûte 26 pour 100 plus cher à Fermont qu'à Montréal pour un panier de provisions.

Dans la vie quotidienne, cela signifie qu'une livre de bacon vendue \$1,48 à Montréal coûte \$2,19 à Fermont; trois litres de lait valent \$1,82 dans la métropole contre \$2,17 ici; deux litres de crème glacée coûtent \$1,65 à Montréal passant à \$2,39 "en désert nordique". Une visite à l'épicerie confirme ces données, pourvu qu'il y ait des choses sur les tablettes.

Au seul casse-croûte du seul hôtel local, un oeuf, toasts et café coûtent \$2,05; la soupe du jour, \$1; et les menus du jour à \$5 sont monnaie courante.

La tabagie vend le chocolat \$0,30 la tablette, les cigarettes à \$1,25 le paquet. Et les journaux: la tabagie "laisse" Le Devoir, La Presse, et Montréal-Matin, à \$0,55 la copie; LE SOLEIL, qui s'y rendait, est absent du comptoir et certains ont affirmé qu'ils interrogeront la direction à ce propos.

Il y a l'essence à \$1,30 le gallon. Les

chambres d'hôtel à \$42 la nuit, sans radio ni télé, confiant au vent qui siffle aux fenêtres le soin de briser le silence du nord. L'hôtel, tout comme le centre commercial, appartient à une compagnie que dirige l'homme d'affaires Paul Racine.

Consolation: les billets de mini-loto, puis le gros gin, se vendent aux "prix d'en bas" (lire Sept-Îles, Québec, Rimouski). Il paraît qu'il ne faut pas insister sur ce fait car une augmentation pourrait bien s'ensuivre.

Les désagréments de la vie sont noyés souvent à la brasserie, une grande salle semi-obscur, où "la grosse bière" est à l'honneur. Il n'y avait pas de fièvre, samedi soir, à cet endroit, où des groupes jassaient paisiblement pendant qu'un chanteur, jusque-là inconnu, grattait sa guitare sous la protection d'un "spot" rouge, enrobé de papier d'aluminium pour concentrer le jet de lumière.

Tout compte fait, c'est vrai qu'on n'a pratiquement plus rien pour \$1 surtout à Fermont (PQ).



Mme Nicole Fisher, responsable des installations communautaires.



M. Herby Bérubé, président du plus important syndicat de l'endroit, celui des employés à l'heure (métallos).

## Amorce d'un front commun des 3 villes face à l'Etat

Le conseil municipal, appuyé par un comité de concertation formé de représentants de la compagnie minière, des métallos et des groupes dynamiques du milieu, prendra la tête d'un mouvement de revendications afin qu'augmente la présence gouvernementale à Fermont et dans les villes isolées.

Réunis en assemblée plénière, hier, les participants au colloque socio-économique ont établi des priorités, mandaté la ville d'aller de l'avant, et souhaité que les trois villes minières du Nouveau-Québec (Fermont, Gagnon et Schefferville) fassent un front commun dans leurs demandes à l'Etat.

Ces priorités ont trait au transport, communications, affaires sociales, et la consommation.

Des démarches précises et concrètes seront entreprises notamment pour savoir pourquoi il en coûte si cher pour voyager, pourquoi les journaux sont si dispendieux, pourquoi Radio-Canada n'a pas de journaliste dans cette région isolée, etc...

Par contre, des dossiers évoluent et ne demandent qu'une plus grande participation des citoyens pour réussir.

D'abord, la Coopérative des consommateurs de Fermont qui compte 1.200 membres et possède \$80.000 projette d'acquiescer le seul marché d'alimentation, probablement d'ici Noël.

Ensuite, il y a le projet d'une radio communautaire à Fermont et Gagnon.

semaine que des études techniques et de rentabilité seront effectuées d'ici avril 1979; le ministère des Communications consacra \$50.000 à ces études.

A travers les différents dossiers, le comité formé hier et la ville entendent bien inviter de plus en plus les fonctionnaires à se rendre à Fermont afin de voir "que rien ici ne rentre dans les normes fixées derrière des bureaux à Québec".

## Colloque de \$15.000

Fermont, ville construite de toutes pièces par Québec Cartier il y a quelques années, au coût de \$110 millions, sert à loger les travailleurs du Mont-Wright.

D'abord patients, tolérants, et compréhensifs, les contribuables de cette ville située à 170 milles au nord de Sept-Îles, n'acceptent plus les lenteurs gouvernementales et ont élevé le ton de la voix. Les autorités municipales partagent ce sentiment.

C'est l'explication qu'a donnée le maire Ménard à l'organisation de ce colloque.

Ce fut un colloque réussi: animateurs professionnels, réception chaleureuse, bars ouverts, excellents repas, mais aussi du travail sérieux en ateliers et en plénière, des personnes résolues à parler des problèmes, et intéressées à les résoudre.

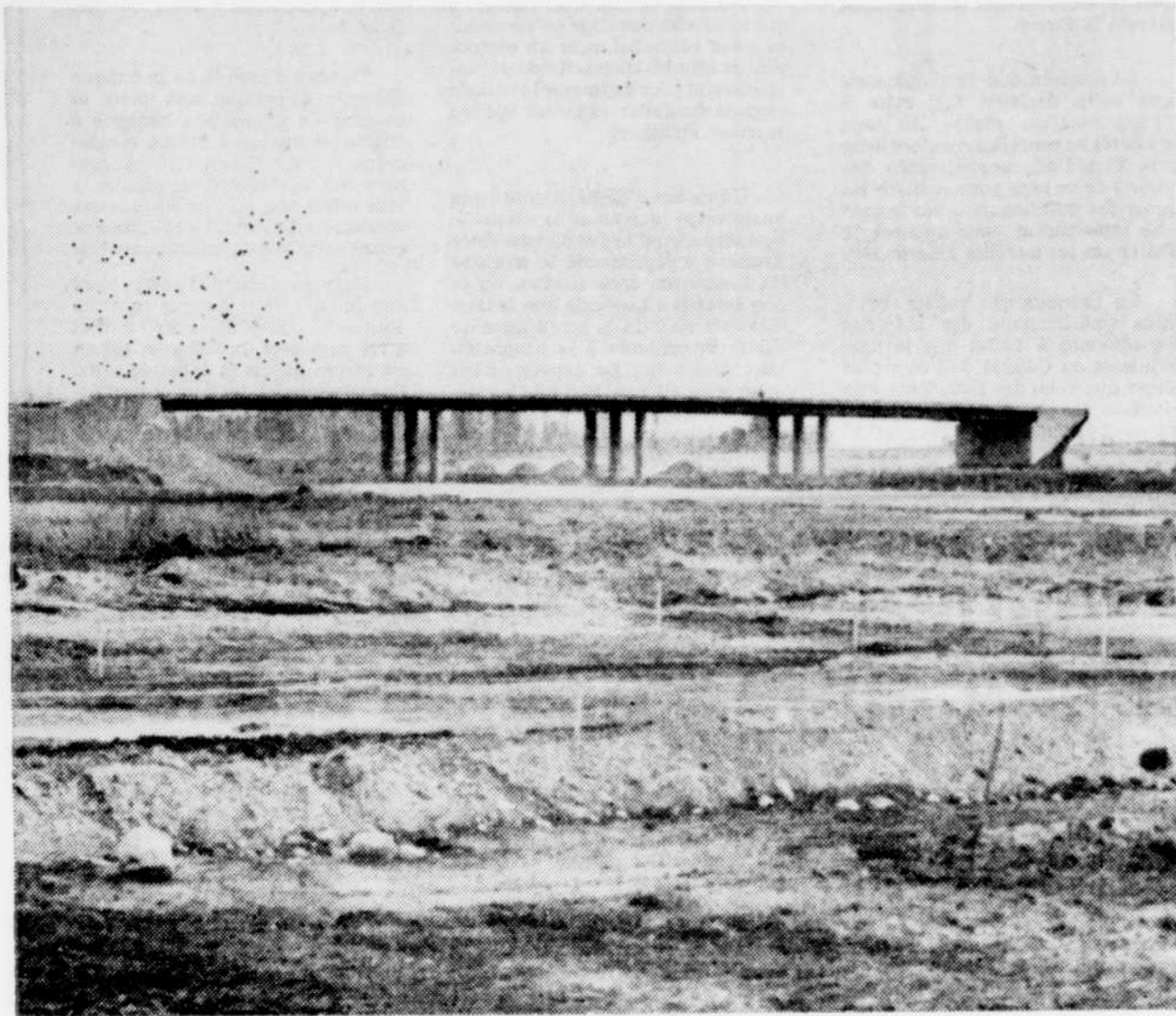
La rencontre de la fin de semaine coûtera \$15.000 à la municipalité de Fermont; le maire Ménard croit qu'il s'agit d'un investissement qui fut bien placé.



Les maisons de Fermont ont poussé opiniâtement à travers les Arapettes, ébranlées du reste du monde par des milliers de montagnes.

# le québec régional Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

## Le viaduc de Neuville sur la 40 ne servira pas



Aperçu des travaux déjà effectués pour l'aménagement de l'échangeur de l'autoroute 40 à la hauteur de la municipalité de Neuville.

par Gérard ROCHETTE

NEUVILLE — Volte-face du ministère des Transports. Il n'y aura pas de voie d'accès direct à l'autoroute 40 de la rive nord pour les citoyens de Neuville, Pointe-aux-Trembles et une partie de la localité de Sainte-Jeanne de Pont-Rouge, dans le comté de Portneuf. Celui-ci a ordonné l'arrêt des travaux amorcés pour la construction des routes d'accès au viaduc de la route Gravel, face à la municipalité de Neuville, devant composer le complexe de l'échangeur dans ce secteur de la région.

Cette décision du ministère n'a pas été annoncée officiellement à la population pas plus qu'aux conseils municipaux des localités impliquées. Seul l'entrepreneur général, l'Union des carrières, a été avisé par l'entremise d'une lettre de M. Gaston Meunier, ingénieur de la direction projet de la région 3-1.

Il a été impossible de connaître les raisons motivant cette volte-face du ministère. A cet endroit c'est le mutisme le plus complet, d'autant plus qu'un appel téléphonique placé auprès de M. Meunier n'a pas été retourné.

Les plans originaux de ce tronçon de l'autoroute 40 prévoyant la construction de "bretelles" donnant accès au viaduc de la route Gravel surplombant l'autoroute, permettant ainsi un lien direct avec cette voie rapide pour tous les citoyens de ce secteur.

La décision du ministère est d'autant plus surprenante si l'on considère que les travaux de construction du viaduc sont terminés depuis plusieurs semaines déjà, tandis qu'un pourcentage important des travaux a été effectué pour asseoir les voies d'accès devant composer le complexe du lien direct envisagé. Ces derniers travaux ont

principalement été effectués du côté nord de l'autoroute, alors que la construction des ponceaux est complétée.

Selon des informations obtenues par LE SOLEIL, le coût total des dépenses pour compléter les travaux selon le plan original serait d'environ \$200,000, somme minime si l'on tient compte du coût du contrat octroyé pour la construction de ce tronçon de l'autoroute.

### Implications

Pour les citoyens de Neuville, Pointe-aux-Trembles et une partie de Sainte-Jeanne de Pont-Rouge, la décision du ministère signifie donc qu'ils

auront accès à l'autoroute par les échangeurs du rang des Mines, à Saint-Augustin et de la route 365 Pont-Rouge—Saint-Raymond. Et pour ce faire, ils devront emprunter la route 138 ou la route de desserte qui serait éventuellement aménagée au nord de l'autoroute et qui sera accessible via le viaduc de la route Gravel.

Dans ces circonstances les automobilistes devront parcourir des distances respectives d'environ 3 et 5 milles. Mentionnons que présentement, l'autoroute est accessible directement par la route Gravel tant du côté sud que du côté nord. Selon le projet du ministère, ces deux embranchements seront éventuellement éliminés.

## En 12 ans, quelque 5,000 jeunes ont joué dans la Ligue de hockey Tardivel

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES (G.R.) — La Ligue de hockey mineur Tardivel fête cette année son 12e anniversaire. Fondé en 1966 avec comme devise "Eduquer par le hockey", ce circuit regroupe les joueurs de classe "A" au niveau des catégories atomes, pee wee, bantam et midjet de la région de Portneuf.

Au fil des années, à partir du président-fondateur, M. Clément Bédard, de Donnacona, en passant par ses successeurs, MM. Roger Girard, de Pont-Rouge, André Martel, de Donnacona, Richard Hamelin, de Saint-Marc-des-Carrières, jusqu'au président actuel, M. Serge Lessard, également de Saint-Marc-des-Carrières, on évalue à environ 5,000 le nombre de joueurs ayant évolué dans ce circuit régional.

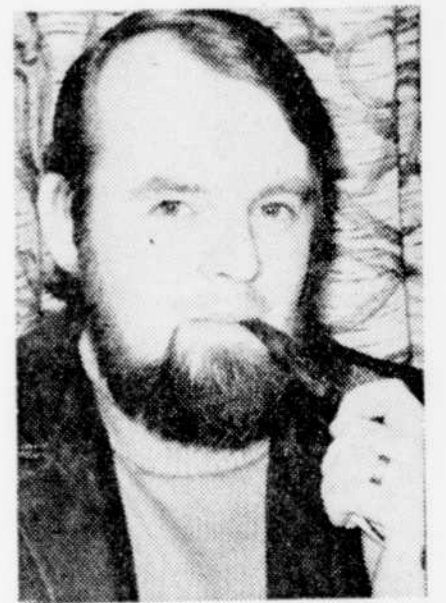
Ce succès fera dire au président Lessard que la preuve est encore faite que le bénévolat et l'esprit de collaboration peut permettre de grandes réalisations au bénéfice des jeunes. Depuis trois ans déjà, ce dernier, avec comme vice-président M. Gilles Paquet, de Pont-Rouge, et François Goyette, de Saint-Marc-des-Carrières au poste de secrétaire-trésorier, dirige les destinées du circuit qui connaît la meilleure année de son histoire.

Le comité exécutif se voit secondé par deux directeurs représentant chacune des équipes, ainsi que par un publiciste, M. Jean Bédard, et un statisticien, M. Guy Bouliane, tous deux de Donnacona.

Pour la saison en cours, on retrouve des équipes de Saint-Raymond, Saint-Marc-des-Carrières, Ville Belair, Valcartier et Donnacona. Les joutes sont disputées en fin de semaine, soit vendredi, samedi et dimanche dans l'un des quatre arènes suivants, à savoir Donnacona, Valcartier, Saint-Marc-des-Carrières et Saint-Raymond. Cette situation contraste énormément avec la première année du circuit, alors que toutes les joutes étaient disputées à Donnacona qui possédait, à ce moment, l'unique arène de la région.

Mentionnons que le circuit Tardivel a déjà étendu ses cadres à l'extérieur de la région de Portneuf, alors que pendant quelques années on y retrouvait des équipes participantes de Beauport, Neufchâtel et Les Saules. Ont également quitté la ligue les équipes représentant les municipalités de Portneuf, Pont-Rouge et Sainte-Catherine.

Aujourd'hui, la Ligue de hockey mineur Tardivel, affiliée à la Fédération de hockey sur glace du Québec, est assise sur des bases solides. "Le nouvel esprit qui anime les participants, permet d'envisager des jours prospères



M. Serge Lessard

pour le hockey mineur dans la région, dit le président Lessard. Et je suis assuré que tant et aussi longtemps que la collaboration actuelle se maintiendra et que les bénévoles poursuivront leur travail efficace, les jeunes pourront, pendant encore plusieurs années, démontrer leur talent et pratiquer leur sport favori."

## Elu et réélu

Dans la municipalité de Stoneham et de Tewkesbury, un conseiller et un nouveau venu se sont divisés hier les deux sièges à l'enjeu lors de l'élection municipale. Dans le quartier no 5, M. Jacques Simard a défait l'échevin Jean Bédard par 439 votes contre 384, pour une majorité de 55. Au siège no 6, M. Alfred Vaillancourt a été réélu, remportant 430 des 792 voix exprimées, son adversaire, M. René Couture, en recueillant 392.

## Dans Portneuf, c'est à Deschambault que les gens ont le plus voté, hier

par Gérard ROCHETTE

PORTNEUF — C'est dans une proportion de 46,5 pour 100 que les citoyens de six municipalités du comté de Portneuf se sont rendus aux urnes, hier, pour élire leurs représentants à 13 postes de conseillers municipaux. C'est dans la localité de Deschambault village que le plus important pourcentage de vote a été enregistré, soit 66,5 pour 100.

C'est à Donnacona que les victoires les plus importantes ont été enregistrées, alors que les deux conseillers sortants MM. Jean-Claude Frenette et Florent Gignac, ont été réélus avec des majorités respectives de 780 et de 1034 votes. Par ailleurs, quatre nouveaux conseillers ont été élus aux conseils municipaux de Saint-Marc-des-Carrières et de ville de Portneuf.

A Donnacona, au siège no 1, M. Jean-Claude Frenette a obtenu 1176 votes contre 396 pour son adversaire M. Réjean Julien. Au siège no 5, M. Florent Gignac a récolté 1335 votes et son

adversaire M. Théophile Mathieu 271. Un total de 1689 électeurs sur une possibilité de 4213, soit 39 pour 100 seulement, ont réélu MM. Frenette et Gignac pour chacun un troisième mandat.

A Deschambault village où a été enregistré le plus important pourcentage de vote, le conseiller sortant M. René Janelle a été réélu au siège no 2 avec 273 voix contre 225 pour son adversaire M. Luc Delisle pour une majorité de 48. Au siège no 5, M. Léon Montanbeau a vaincu le conseiller sortant M. Louis-Joseph Bouillé par 39 votes en récoltant les suffrages de 269 électeurs contre 225.

A Saint-Marc-des-Carrières, 1150 électeurs sur une possibilité de 2060, soit 55 pour 100, ont élu trois nouveaux conseillers au sein de l'administration municipale. Au siège no 1, M. Martin Marcotte a été élu avec 162 voix de majorité en obtenant 633 votes contre 471 pour son adversaire M. André Vallière. Au siège no 2, M. Guy Denis a remporté la victoire en obtenant 820

voix contre 278 pour M. Pierre Boulet pour une majorité de 542. Au siège no 6, M. Louis Perreault a obtenu 677 votes contre 435 pour son adversaire M. Jean-Guy Sauvageau, remportant ainsi la victoire par 242 voix. Le quatrième nouveau membre de ce conseil

est M. Benoît Grenier élu sans opposition à la suite du retrait de la candidature de M. J.-C. Frenette.

A ville de Portneuf, quatre nouveaux conseillers font maintenant parti du conseil. Ce sont MM. Roger Voyer au siège no 1 à la suite de sa victoire par 197 voix sur son adversaire M. Pierre Choquette, alors qu'il a obtenu 389 votes contre 192; Guy Laquerre avec 465 voix contre 118 pour M. Jocelyn Beaupré, au siège no 2, enregistrant une majorité de 347; Gérard Marcotte avec une majorité de 345 ayant recueilli 466 voix contre 121 pour son adversaire M. André Carrière au siège no 3 et Jean-Paul Gosselin, au siège no 5, grâce à une victoire par 417 votes contre 171 pour M.

Gérard Henry résultant en une majorité de 246 voix. Dans cette municipalité, 621 électeurs sur une possibilité de 1050 se sont présentés aux urnes représentant un pourcentage de participation de 60 pour 100.

A Saint-Basile paroisse, où un seul siège était contesté, M. Guy Marcotte a remporté la victoire par 95 voix de majorité obtenant 195 votes contre 100 pour son adversaire M. Vincent Savard. 35 pour 100 des électeurs se sont prévalus de leur droit alors que 302 de ceux-ci sur une possibilité de 860 ont voté.

Enfin, à Pointe-aux-Trembles, le conseiller sortant M. Ovide Tremblay a été défait par M. Guy Flamand. Ce dernier a recueilli 249 voix contre 226 pour M. Tremblay, alors que 481 électeurs sur une possibilité de 1234 se sont présentés au bureau de vote et ce qui représente 39 pour 100 de l'électorat.



Spécial-beauté au salon de coiffure Paquet - Centre-Ville  
Permanente donnant un bouclé naturel à votre cheveu (coupe incluse) 22.00

Supplément pour "brushing"

Rencontrez JEANNINE, styliste coiffeuse. Prenez rendez-vous en composant 524-5121, poste 339. R. 77, 3e étage, Centre-Ville seulement.

**Paquet**  
CENTRE-VILLE

LE SOLEIL 

**PARTICIPEZ AU CONCOURS DESTINATION**

**LISBONNE PORTUGAL**

SUR LES AILES DE **CPAir**  LE SOLEIL  et 

Participation de l'Office national du tourisme du Portugal

Destinations CPAir



**REMPLEZ LE COUPON DANS CE JOURNAL POUR PARTICIPER AU CONCOURS**

**100 VOYAGES GRATUITS (50 couples)**

**MARCEL R. LAROCHELLE**

Spécialiste en assurance-vie temporaire \$100,000. Assurance temporaire renouvelable annuellement jusqu'à 70 ans. Convertible. Prime annuelle initiale. 25 ans \$160. 30 ans \$187. 35 ans \$228. 40 ans \$321. 45 ans \$475. 50 ans \$748. LA CIE D'ASSURANCE-VIE WESTMOUNT — 633-4062. Représentants licenciés demandés.

**SERVICE GRATUIT A DOMICILE**  
pour le choix de vos garnitures de maison



Magasinez dans le confort de votre foyer. Notre représentant, M. Charles Cloutier, se fera un plaisir de vous aider dans le choix de vos tentures, rideaux, couvre-lits, valences et tapis. Tout cela sans obligation de votre part.



**l'aliberté**  
MAIL ST-ROCH, QUEBEC 525-4841

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymon

## Charlevoix-Ouest Désistement dans deux localités

par France DESJARDINS

**BAIE-SAINT-PAUL** — Dans la région de Charlevoix-Ouest, les électeurs de trois municipalités seulement allaient aux urnes hier, 5 novembre, et ce, dans les municipalités de Saint-Tite-des-Caps, Baie-Saint-Paul et Rivière-du-Gouffre. Une quatrième élection aurait dû avoir lieu à Saint-Urbain pour élire un conseiller au siège no 5, mais le candidat Denis Guay a démissionné laissant ainsi le siège au conseiller sortant, Louis-Emile Simard. Semblable désistement s'est produit à Saint-Tite-des-Caps alors que le maire sortant, Léopold Ferland, aurait dû affronter Jean-Guy Beaudoin, qui a remis sa démission en fin de semaine. Réélection donc du maire sortant dans cette municipalité, ms élections cependant, au niveau du conseil.

### Saint-Tite-des-Caps

Environ 900 électeurs sur une population de 1,400 se sont prévalus de leur droit de vote, soit une proportion de 68 pour 100 environ. Elus dans cette municipalité: Rosaire Lachance au siège no 1 avec 571 voix, soit une majorité de 246 votes sur son adversaire Magella Pichette; au siège no 2, Jean-Guy Asselin avec 661 voix, une majorité de 417 voix

contre Alain Deslisle; au siège no 3, Ghislain Duclos, conseiller sortant avec une majorité de 376 votes; victoires de Laurier Duchesne, conseiller sortant, au siège no 4 avec 532 contre 360 pour l'adversaire Raymond-Marie Paradis; élection de Guy Crépeau au siège no 5 avec une majorité de 187 votes et élection enfin de Micheline Harvey au siège no 6 avec une majorité de 250 voix contre Gaston Simard. Réélection de deux conseillers donc dans cet endroit.

### Rivière-du-Gouffre

Dans la municipalité de Rivière-du-Gouffre, 500 voteurs se sont prévalus de leur droit pour élire Joachim Gravel, un nouveau sur la scène municipale, avec cependant une très légère majorité, puisque 10 voix seulement ont fait la différence entre M. Gravel et le conseiller sortant Léopold Mailloux.

### Baie-Saint-Paul

Dans Baie-Saint-Paul paroisse, deux conseillers ont été élus à savoir Bernard Fortin au siège no 1 avec une majorité de 237 votes et René Duchesne au siège no 3 avec une majorité de 170 votes. 881 personnes sur une possibilité de 1,650 se sont rendus aux urnes hier.

## Charlevoix-Est 4 postes de conseillers sont comblés

par Denis GAUTHIER  
collaboration spéciale

**LA MALBAIE** — La journée d'élections d'hier n'avait pas une importance primordiale pour chacune des administrations des quatre municipalités de Charlevoix-Est, où les électeurs devaient se présenter aux urnes. La plupart des postes mis en jeu, cette année, ont été comblés lors de la présentation des candidats du 29 octobre dernier.

A la ville de La Malbaie, où le maire Lucien Harvey s'est vu confier un troisième mandat, dimanche dernier, seul le siège du quartier ouest a fait l'objet d'une contestation. Le conseiller sortant, Laurent Belley, devra laisser la place à son adversaire Rodrigue Desbiens. Ce dernier a amassé 245 voix, comparativement à 118 pour M. Belley. Le vote a été très fort, puisque 73 pour 100 des électeurs de ce quartier se sont présentés aux urnes.

A Clermont, Guy Dubois pourra continuer à siéger avec ses confrères, puisqu'il a été déclaré élu avec une majorité de 189 voix. Pierre

Neron, qui lui faisait la lutte, a récolté 438 votes, alors que son adversaire en a recueilli 627. On estime que 50 pour 100 des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote. La semaine dernière, le maire Antonio Gaudreault se voyait reconfirmer dans ses fonctions.

La défection du conseiller sortant, Benoit Imbault, au profit de son adversaire Marcel Tremblay, en début de semaine, n'aura pas empêché les électeurs de Saint-Siméon de se présenter aux urnes, puisqu'ils leur fallait choisir entre Neil Carré et Adrien Tremblay au siège no 4. M. Tremblay a recueilli 294 votes, tandis que son adversaire n'en a eu que 246, pour ainsi se voir conférer une majorité de 38 voix. Un peu plus de 80 pour 100 des électeurs ont exprimé leur suffrage.

A Saint-Aimé-des-Lacs, Réal Lavoie a délogé le conseiller sortant, Jean-Claude Lavoie, avec une majorité de 82 votes. Il a pu en amasser 250, alors que son adversaire n'en a obtenu que 168. Environ 50 pour 100 des électeurs sont allés aux urnes.

# Réélection du maire Lacasse à Ville Saint-Georges-Ouest

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — A la mairie de Ville Saint-Georges-Ouest, dans la Beauce, le maire sortant le Dr Paul-Henri Lacasse a remporté la victoire avec 471 voix de majorité sur le Dr Henri-Paul Blanchet.

Dans la municipalité de Saint-Frédéric de Beauce, le maire sortant Joseph Lessard a été défait par Jean-Denis Poirier avec 153 voix de majorité et les deux membres de l'équipe Poirier, les conseillers Louis Lessard et Renald Cloutier, l'emportèrent sur leurs adversaires.

A Saint-Narcisse de Lotbinière, M. André Garon a défait le maire sortant Ovide Demers par 34 voix de majorité, alors qu'à Saint-Patrice paroisse, le maire sortant Lucien Sylvain a été réélu par une majorité de 52 voix sur son adversaire Robert Roussin.

Par ailleurs, à Saint-Patrice village, le maire sortant Léo Fillion a été réélu par acclamation suite au désistement de Jean-Marie Guay.

En somme, peu de surprises ont été enregistrées au scrutin d'hier dans les comtés de Beauce-Nord, Beauceud, Bellechasse et Lotbinière.

Le plus grand point d'intérêt a été sans contredit enregistré à Ville Saint-Georges-Ouest et dans la municipalité de Saint-Frédéric, car à chacun de ces endroits des équipes bien organisées se sont fait la lutte.

Quant au pourcentage du vote, il a été très élevé allant même à certains endroits jusqu'à 85 et 90 sur 100 des électeurs inscrits.

Aussi, on vous transmet les résultats de ces élections municipales dans 17 municipalités où se sont déroulées des élections municipales, hier.

### Ville Saint-Georges-Ouest

Mairie: Dr Paul-Henri Lacasse réélu avec 471 voix de majorité sur le Dr Henri-Paul Blanchet.

Siège numéro 1, Claude Dutil élu avec 400 voix de majorité sur Gabriel Doyon; 2, Ernest Jacques élu avec 440 voix de majorité sur Fernand Trépanier; 3, Louis René Fortin réélu avec 192 voix de majorité sur Archelais Drouin; 4, Jean-Denis Poulain, réélu avec 275 voix sur Georges Rancourt; 6, Jean-Paul Côté, réélu avec 78 voix de majorité sur Henri Poirier.



M. Paul-Henri LACASSE

### Saint-Frédéric

Mairie: Jean-Denis Poirier élu 420 voix et Joseph Lessard sortant 267 voix. Majorité Poirier 153 voix.

Siège no 4, Renald Cloutier élu 444

voix et Jacques Gilbert 236 voix. Majorité Cloutier 218 voix; siège no 6, Louis Lessard réélu avec 415 voix et Emile Laplante 269 voix. Majorité Lessard 146 voix.

### Saint-Narcisse

Mairie: André Garon 296 voix et Ovide Demers, maire sortant 262 voix. Majorité 34 voix Garon.

### Saint-Patrice paroisse

Mairie: Lucien Sylvain sortant 226 voix et Robert Roussin 174 voix. Majorité Sylvain 52 voix.

### Saint-Patrice village

Mairie: Léo Fillion, réélu par acclamation par suite du désistement de son adversaire Jean-Marie Guay.

### Ville Sainte-Marie

Siège numéro 6, M. Louis Turmel sortant réélu, par suite du désistement de Denis Gosselin.

### Saint-Malachie

Siège no 4, Isidore Gourde 441 voix et Mme Monique Guay 145 voix. Majorité Gourde 296 voix.

Siège no 5, John O'Rourke 382 voix et Marie-Jeanne Marceau 199 voix. Majorité O'Rourke 183 voix.

### Saints-Anges

Siège no 5, Marc-Aurèle Picard 238 voix et Marie-Louis Grégoire 203 voix. Majorité Picard 35 voix.

Siège no 2, Johnny Moore 258 voix et Roger Dupont 158 voix. Majorité Moore 100 voix.

### Saint-Gilles

Siège no 2, René Aubert 405 voix et Aimé Labonté 382 voix. Majorité Aubert 23 voix.

### Saint-Léon de Standon

Siège no 1, aucune mise en candidature.

Siège no 6, Germain Roy, élu par acclamation suite au désistement de Guy Corriveau.

### Saint-Zacharie paroisse

Siège no 2, Honoré Morin 200 voix réélu et Narcisse Larière 87 voix. Majorité Morin 113 voix.

### Saint-Benjamin

Siège no 2, Jean Claude Poulin, réélu par acclamation suite au désistement de Bertrand Poulin.

Siège no 6, Normand Poulin, élu par acclamation, suite au désistement de Luc Boulet.

### Saint-Martin

Siège no 1, Mme Cécile Champagne élu avec une majorité de 27 voix sur son adversaire Normand Quirion.

Siège no 2, Jean-Marc Paquet élu avec une majorité de 27 voix sur son adversaire Maurice Courtemanche.

### Sainte-Rose

Siège no 6, M. Patrick Carrier, élu par acclamation suite au désistement de Josaphat Quirion.

### Saint-Philémon

Siège no 4, M. Lorenzo Côté, élu par acclamation suite au désistement de Yvon Letellier.

Siège no 6, Jean-Paul Aubé, élu par acclamation suite au désistement de Claude Giguère.

### Frampton

Siège no 1, Gérard Drouin réélu par acclamation suite au désistement de Roland Drouin.

## Industriel élu maire de Victoriaville

par Fortunat MARCOUX

**THETFORD MINES** — Un industriel a été porté à la mairie de Victoriaville, lors de l'élection d'hier, M. Robert Burns, président de Vic Metal Corporation, a été élu avec une confortable majorité de 3,530 voix sur son adversaire, M. J.-Roland Paris, représentant en immeubles. Ce dernier était un assidu aux réunions du conseil municipal depuis 34 ans. Le candidat victorieux a obtenu 5,598 votes contre 2,068 pour son opposant.

M. Caron remplace M. P.-A. Poirier qui, pour des raisons de santé, a préféré ne pas solliciter le renouvellement de son mandat.

Par ailleurs, trois conseillers sortants ont été réélus. M. Séverin Plante l'a emporté de justesse sur le journaliste Jean Roux. Il a recueilli 3,117 votes contre 3,085 pour M. Roux, et 1,438 pour son deuxième adversaire, M. Jean Sathou. M. Gaston Dunn a défait M. Gilles Morin en récoltant 4,222 votes en comparaison de 3,385 pour le perdant. M. Claude Bouffard a défait facilement Jacques Morisset (4,649 à 2,950).

D'autre part, l'ancien député unioniste d'Arthabaska, M. Roch Gardner, a été élu conseiller avec une majorité de 1,578 sur M. Raymond Charbonneau. Ce

siège était occupé par M. Robert Provencher. M. Gardiner a reçu l'appui de 4,612 votants tandis que son opposant a obtenu les suffrages de 3,034 autres.

Cinquante-cinq pour cent des électeurs se sont rendus aux urnes.

### Région de l'Amiante

Il y avait également des élections dans plusieurs municipalités de la région de Thetford Mines. En voici les résultats:

### Black Lake

M. Denis Champagne l'a emporté sur le conseiller sortant Maurice Grenier avec une majorité de 65 voix (254 à 189). M. Alphonse Deslonchamps a été élu en recevant l'appui de 252 votants contre 211 pour son adversaire, M. André Provençal.

### Rivière-Blanche

Les trois conseillers sortants ont été réélus. M. André Carrier a écrasé M. Jocelyn Brousseau (309 à 90). M. Raymond Vachon a obtenu 271 votes pour défaire facilement M. Jacques Bernard qui a reçu 132 votes. Mme Claire Turgeon-Baril a baissé pavillon devant M. Bertrand Hamel avec un déficit de 199 voix. Elle a obtenu 102 votes comparativement à 301 pour son adversaire.

### Inverness paroisse

Le conseiller Bernard Dion a été réélu aux dépens de M. Léo Poulin (184 à 149). M. Russell Marshall a défait facilement M. André Leclerc en récoltant 294 votes au regard de 96 pour son adversaire.

### Thetford-Sud

Le conseiller sortant Eddy Jalbert a été réélu avec une majorité de 23 voix. Il a recueilli 395 votes contre 372 pour son opposant, M. Roland Marceau, ancien candidat à la mairie.

### Coleraine

La lutte fut serrée. Le conseiller sortant Donaldor Cadorette a défait difficilement son adversaire, M. Gaston Nadeau, en obtenant 358 voix contre 342 pour le perdant. On sait que M. Raoul Lehoux a été élu conseiller suite au désistement de M. Alfred Martin, sortant.

### Irlande-Sud

Le conseiller Gérard Croteau a été réélu avec une majorité de 36 voix, récoltant 169 votes comparativement à 133 pour son opposant, M. Léo Daigle.

### Pontbriand

Trois sièges de conseillers étaient contestés. M. Jean-Claude Fillion (228) a

défait M. Yvan Thivierge (135) avec une majorité de 93 voix. M. Charles Roberge a été élu, l'emportant sur M. Joseph Poulin (191 à 177). Ad. rien Nadeau a vaincu facilement son adversaire, M. Laurent Loignon, avec une majorité de 114 voix (240 à 126). Les vainqueurs ont remplacé MM. Edgar Nadeau, Marcel Pomerleau et Aurélien Poirier.

### Bernierville

Le conseiller sortant Denis Langlois a été vaincu facilement par M. Gilles Simoneau. Ce dernier a reçu 377 votes contre 202 pour son opposant.

### Saint-Jacques-de-Leeds

Un siège de conseiller demeure vacant suite au retrait de M. Léonard Payeur.

### Saint-Jean-de-Brébeuf

L'élection a eu lieu aujourd'hui. Le conseiller sortant Robert Hamel fait face à deux adversaires, MM. Gaétan Champagne et Auguste Rodrigue.

### Asbestos

Le scrutin se déroule également aujourd'hui. Le conseiller Roch Fréchette a abandonné son siège pour faire la lutte au maire sortant, le Dr Lucien Bachand. Trois sièges de conseillers sont contestés également.

**Nous avons tous les deux la coupe Carlain**

Maintenant, nous pouvons prendre nos rendez-vous ensemble.

En effet, Carlain vient d'ouvrir, dans un décor rajeuni, un salon de haute coiffure pour hommes et ses artistes capillaires se tiennent à la fine pointe de la mode en tout ce qui a trait à la coiffure aussi bien féminine que masculine.

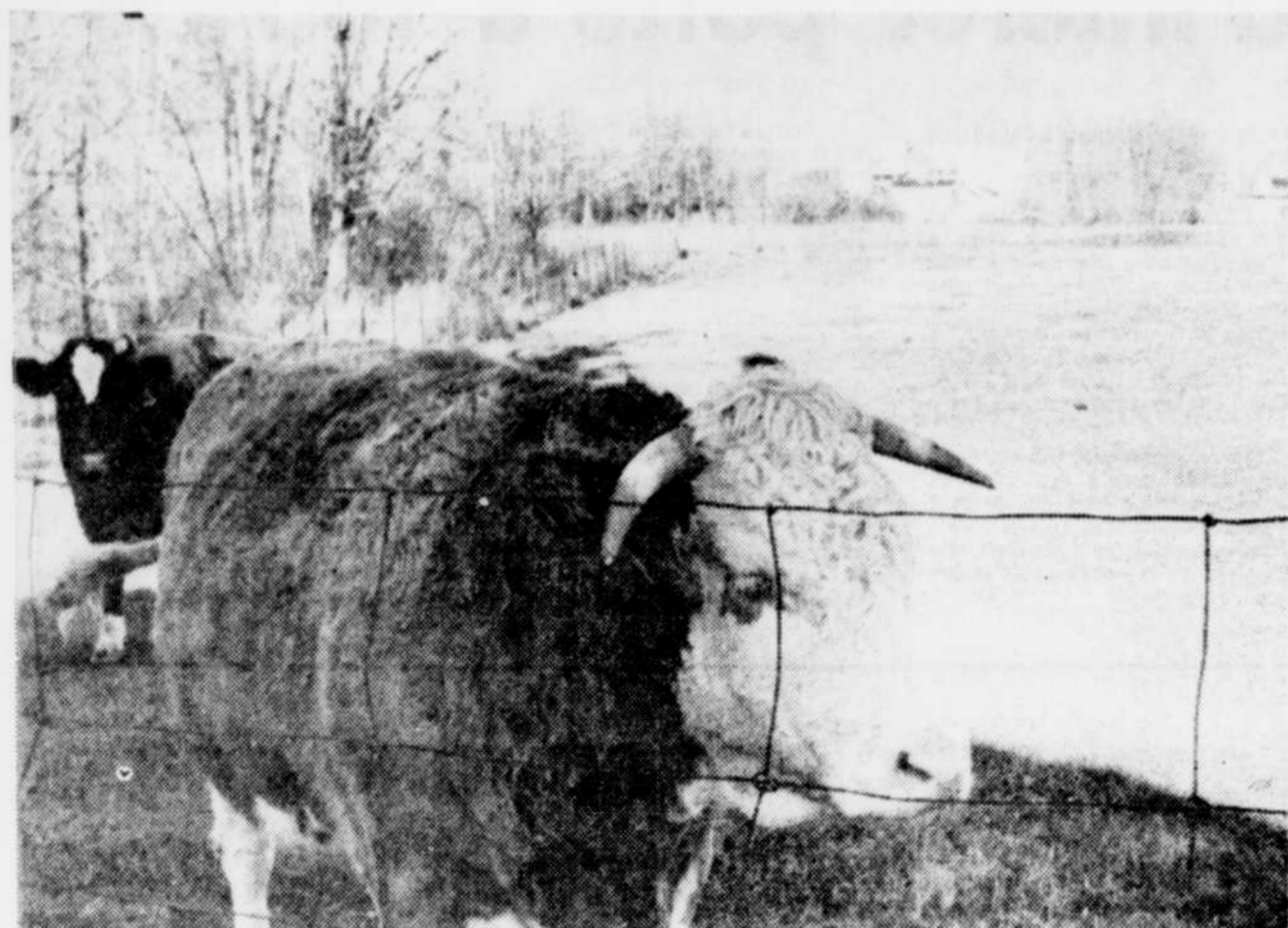
Avec la coupe Carlain, nous sommes fous l'un de l'autre.

**CARLAIN**

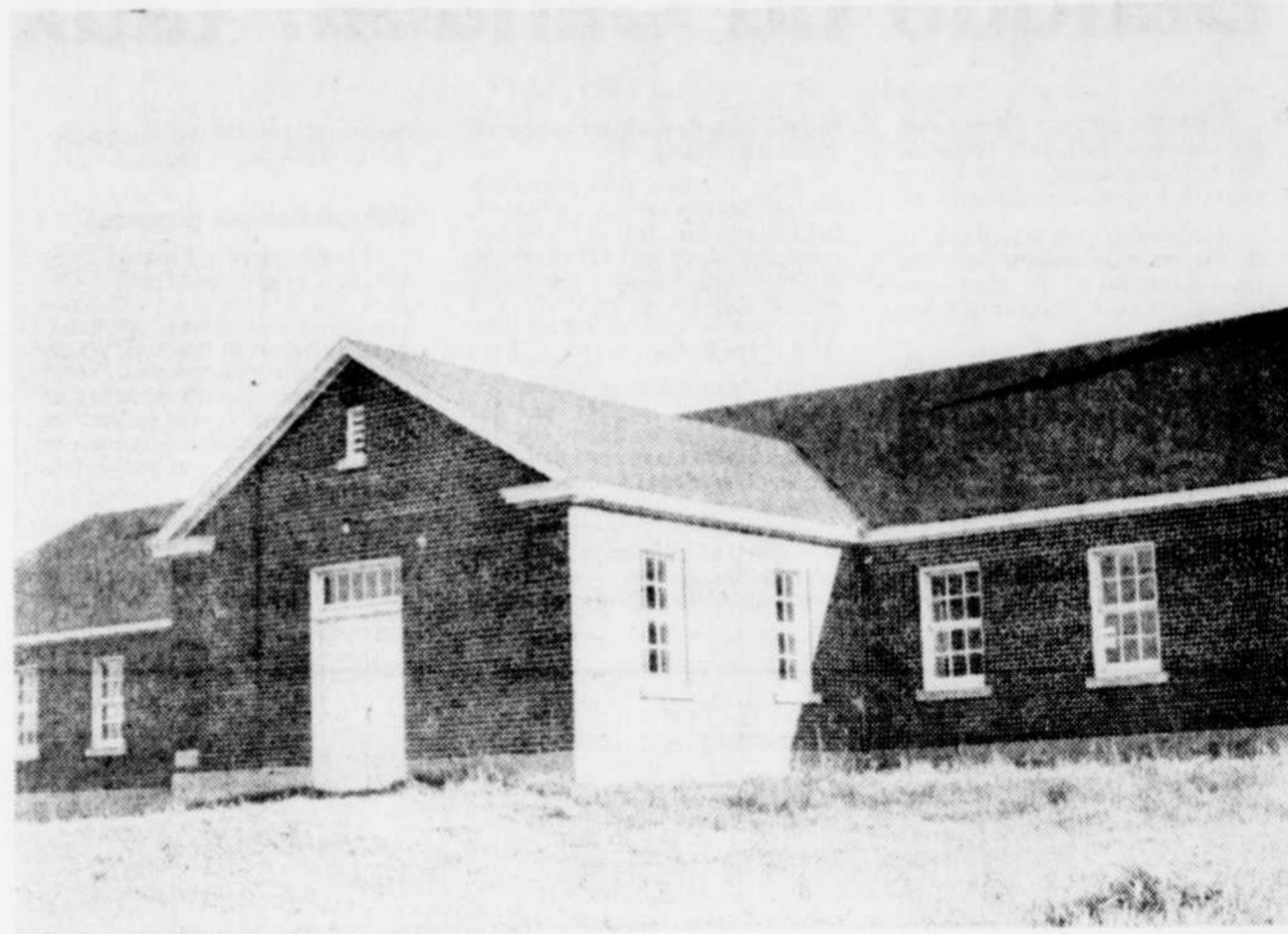
Place Laurier, 3e étage 653-4049

# la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-



Ces bovins ont terminé leur séjour à Lévis et attendent que leur propriétaire vienne les chercher.



L'étable de quarantaine pour les bovins

## La station de quarantaine de Lévis, la seule au pays pouvant recevoir oiseaux et animaux de zoo

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

**LÉVIS** — Plus ancien établissement du genre en Amérique du Nord, la station de quarantaine animale de Lévis est également celle qui dispose des équipements les plus variés du Canada. Elle peut recevoir à la fois jusqu'à 84 bovins, 40 porcs et 200 moutons. C'est la seule du pays qui peut recevoir les oiseaux et les animaux de zoo.

### Clientèle

Selon M. Bertrand Labonté, vétérinaire responsable de la station, la diversification des animaux importés a considérablement augmenté, surtout à partir de 1970. Généralement, il s'agit d'animaux de ferme, mais on y reçoit parfois des espèces rares.

De nos jours, l'importation des animaux est sévèrement contrôlée. Un éleveur qui désire faire venir des bovins de pays autres que les Etats-Unis devra obtenir un permis d'importation émis par le bureau du directeur général vétérinaire du Canada. Des tests et vaccins doivent être effectués dans le pays d'origine par une association vétérinaire reconnue.

A leur arrivée à l'aéroport, ils sont acheminés vers une station de quarantaine. Comme il s'agit d'animaux susceptibles de porter des maladies exotiques, ils seront automatiquement diri-

gés vers la station de Lévis. A Lévis, on refait les tests effectués dans le pays d'origine et on juge s'il y a lieu de faire des examens plus élaborés.

La période de quarantaine est de 30 jours pour les animaux et de 45 jours pour les oiseaux. Cependant, dépendant de l'évolution des maladies dans le lieu d'origine et de la santé des espèces importées, cette période peut être prolongée.

Les animaux de zoo posent parfois des problèmes particuliers. Ainsi, les girafes doivent être placées dans des containers spéciaux en raison de leur taille. D'un naturel têtu, la girafe peut refuser de sortir du container et il faudra peut-être attendre des heures avant qu'elle ne consente à entrer dans l'étable de quarantaine. Contrairement aux autres espèces, les girafes arrivent généralement par bateau.

### Historique

Dans la seconde moitié du siècle dernier, le taux de fièvre aphteuse et de pleuropneumonie constaté chez les animaux de ferme amenèrent les autorités canadiennes à contrôler l'importation des bovins en provenance d'Europe. En 1876, dans une ancienne fortification de Lévis, le Canada aménagea la première station de quarantaine animale en Amérique du Nord.

A cette époque, les bêtes importées arrivaient par mer et débarquaient à

l'endroit qui correspond à peu près aujourd'hui à la traverse de Lévis. Elles étaient gardées sous observation pendant huit jours.

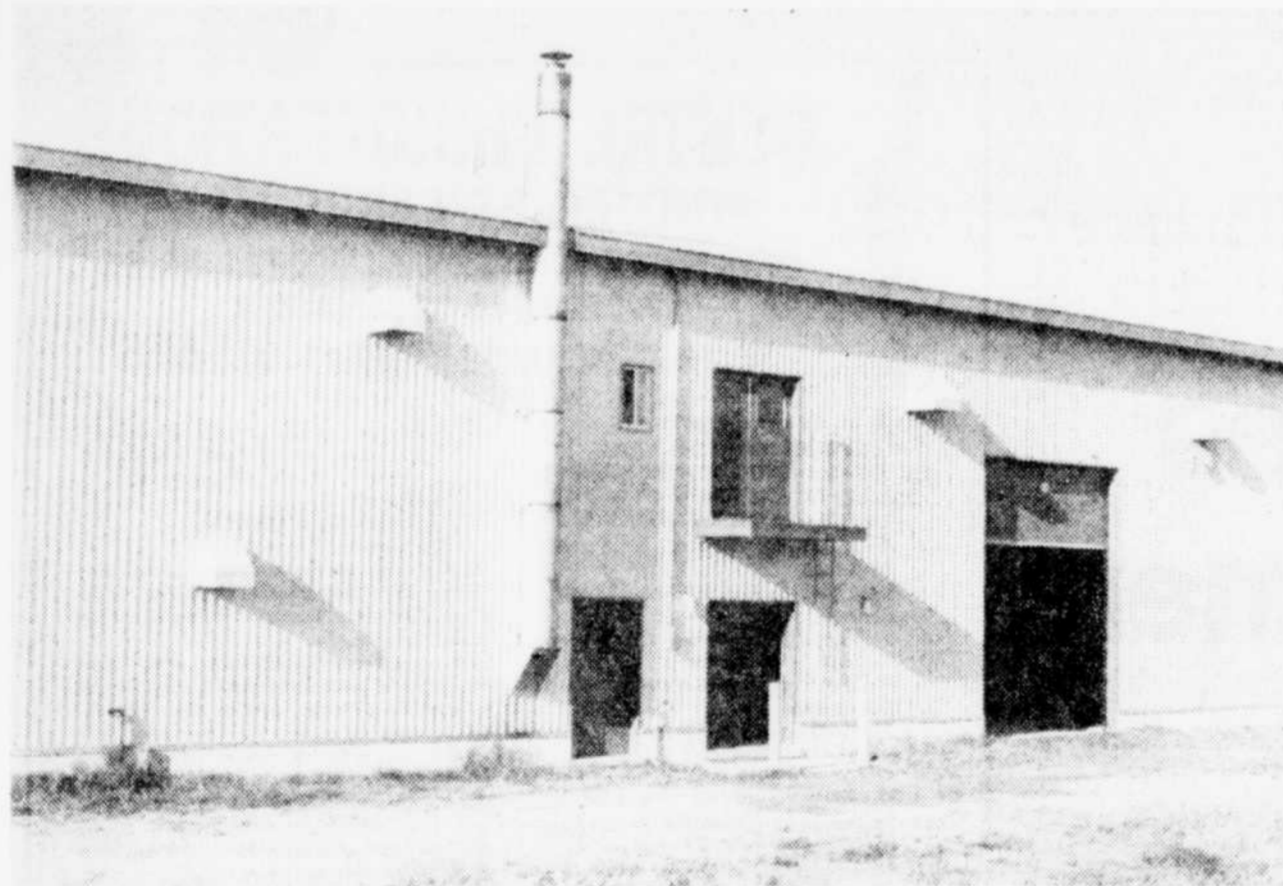
Les installations du premier établissement devinrent débordées et le gouvernement acheta un autre terrain situé à la jonction de Saint-Romuald et Saint-David. La relocalisation sur ce terrain de 125 acres permit l'isolement de la station. Grâce à une zone tampon, les bêtes placées en quarantaine ne pouvaient pas contaminer les animaux des fermes avoisinantes qui existaient à cette époque.

### Autres stations

Ailleurs au Canada, il existe une station de quarantaine à Edmonton, équipée pour recevoir des animaux domestiques seulement et une station à Grosse-Île. A Grosse-Île, la station peut recevoir des bovins en provenance de pays où existent, mais sous contrôle, des maladies exotiques. Cependant, Grosse-Île n'a pas reçu d'animaux depuis deux ans.

On compte de plus huit postes frontaliers où on surveille l'entrée des porcs en provenance des Etats-Unis. On y repère les sujets atteints de peste porcine et de pseudorage.

Le principe de la quarantaine étant d'isoler les animaux et d'éviter tout contact, les lieux ne sont pas ouverts aux visiteurs.



Les animaux destinés au zoo sont dans cette bâtisse.

**Spécial-beauté au salon de coiffure Paquet - Centre-Ville**  
Permanente donnant un bouclé naturel à votre cheveu (coupe incluse) 22.00  
Supplément pour "brushing"  
Rencontrez JEANNINE, styliste coiffeuse.  
Prenez rendez-vous en composant 524-5121, poste 339.  
R. 77, 3e étage, Centre-Ville seulement.

**Paquet**  
CENTRE-VILLE

**LE SOLEIL**

**PARTICIPEZ AU CONCOURS DESTINATION LISBONNE**

**LISBONNE PORTUGAL**

**SUR LES AILES DE CPAir** **LE SOLEIL** et

Participation de l'Office national du tourisme du Portugal

Destinations CPAir

**REPLISSEZ LE COUPON DANS CE JOURNAL POUR PARTICIPER AU CONCOURS**

**100 VOYAGES GRATUITS (50 couples)**

**MARCEL R. LAROCHELLE**  
Spécialiste en assurance-vie temporaire \$100,000  
Assurance temporaire renouvelable annuellement jusqu'à 70 ans. Convertible. Prime annuelle initiale.  
25 ans \$160, 30 ans \$167, 35 ans \$226, 40 ans \$321, 45 ans \$475, 50 ans \$748.  
LA CIE D'ASSURANCE-VIE WESTMOUNT — 683-4062  
Représentants licenciés demandés.

**SERVICE GRATUIT A DOMICILE**  
pour le choix de vos garnitures de maison

Magasinez dans le confort de votre foyer. Notre représentant, M. Charles Cloutier, se fera un plaisir de vous aider dans le choix de vos tentures, rideaux, couvre-lits, valences et tapis. Tout cela sans obligation de votre part.

**laliberté**  
MAIL ST-ROCH, QUEBEC 525-4841

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur ·

# Maires réélus à Saint-Romuald et à Charny Un grand changement à St-Jean-Chrysostôme

par Gilles PEPIN

LEVIS — Dans l'ensemble, peu de changement a été enregistré, hier, lors des élections municipales sur la rive sud de Québec. La participation au vote a été moyenne et, comme on pouvait s'y attendre, c'est à Saint-Jean-Chrysostôme où la lutte a été la plus grande.

Au siège de maire, à Saint-Jean-Chrysostôme, M. Arthur Roberge a été élu; il a remporté 815 voix, tandis que son adversaire, M. Louis-Philippe Bégin, a recueilli 420 voix. M. Bégin avait été maire de 1957 à 1961.

M. Roberge est un comptable agréé, qui a eu l'appui du maire sortant, M. Gérard Nolin. Il s'est présenté à la tête d'une nouvelle équipe composée d'hommes jeunes et qui a fait campagne sous le signe de la continuité et du renouveau. De cette équipe, M. Raymond Plante avait été élu par acclamation, la semaine dernière, et trois autres, MM. Jean Lafontaine, Michel Patry et Philippe Goulet, ont été élus au scrutin d'hier.

Le nouveau maire s'est montré très satisfait de ce résultat. Il a mentionné que le développement phénoménal que connaît cette municipalité depuis plusieurs années, ne peut que continuer. Des efforts, dans les mois à venir, vont être déployés notamment en vue d'une amélioration des services ainsi que dans le secteur des loisirs.

Deux candidats indépendants ont été élus à cette élection: Mme Carole-T. Plante (la seule femme en lice) et M. Gilles Thibault, agronome.

Au siège no 1, M. Jean Lafontaine a recueilli 477 votes; ses adversaires, MM. Clément-D. Cantin et Roger L'Hébreux, en ont obtenu respectivement 396 et 344.

Au siège no 2, M. Michel Patry a obtenu 496 votes; ses adversaires, MM. Jean-Marc Samson et Luc Cantin, ont recolté respectivement 444 et 281 voix.

Au siège no 3, M. Philippe Goulet a recolté 719 voix, alors que M. Ghislain Cloutier en a obtenu 503.

Au siège no 4, Mme Carole-Théberge Plante a recueilli 701 voix, défaisant ainsi un candidat de l'équipe Roberge, M. François Gendron, qui a obtenu 536 votes.



Mme Carole Plante

Au siège no 5, M. Gilles Thibault a défait un autre membre de l'équipe Roberge, en recueillant 653 voix, alors que M. Paul Ouellet en a obtenu 569.

## Saint-Romuald

A Saint-Romuald, où le maire Paul-Emile Dubé entreprend un deuxième mandat, la lutte fut également vive.

M. Dubé et presque toute son équipe des anciens conseillers ont été réélus avec de bonnes majorités. Seul M. Auguste Blais n'a pas été réélu, ne perdant que par trois voix de majorité à

l'avantage de M. Marcel Ferland, au siège no 5.

M. Marc-A. Bisson, qui avait été maire pendant de nombreuses années, juste avant M. Dubé, était de nouveau candidat, hier, mais il n'a recueilli que 1.070 voix, tandis que M. P.-E. Dubé en a obtenu 2.508. Une majorité de 1.438 pour M. Dubé.

Au siège no 1, M. Gustave Goulet a recueilli 402 voix, soit 173 de plus que M. Pierre Bernier.

Au siège no 2, M. Gilles Cantin a remporté 231 voix et son adversaire, M. Robert Gosselin, en a recolté 175.

Au siège no 3, M. Irénée Trudel a obtenu 409 votes, soit 269 de plus que Mme Pierrette Langlais.

Au siège no 4, M. Paul-Henri Blais a recueilli 583 votes, alors que M. Jacques Pouliot en a eu 172.

Au siège no 5, M. Marcel Ferland a obtenu 134 voix et son adversaire, M. Auguste Blais, en a recolté 131.

Au siège no 6, M. Gaston Rivest a recueilli 520 voix, alors que Mme Ginette Dussault en a obtenu 250.

La semaine dernière, M. Denis Grenier, un nouveau conseiller, avait été élu sans opposition.

Hier soir, l'enthousiasme était débordant au comité du maire réélu. Devant quelques centaines de personnes, M. Dubé a réitéré son intention de travailler à l'avantage de toute la population. "Nous allons continuer un cheminement progressif, en fonction des besoins mais aussi en respectant un sain équilibre du budget", a mentionné M. Dubé.

## Charny

A Charny également, le maire sortant, M. Georges Lapière, a été réélu avec une forte majorité. Il a conservé une avance de 511 voix sur son adversaire, M. Réjean Morin, qui avait laissé un siège de conseiller municipal,

la semaine dernière. M. Lapière a recolté 1.130 voix, tandis que M. Morin en a recolté 619.

1.709 électeurs de Charny se sont présentés aux urnes, sur une possibilité de 4.297 inscrits dans 15 bureaux de scrutin. Le pourcentage du vote y fut donc de 41 pour 100.

M. Lapière, on se souvient, était encore conseiller, il y a peu de temps. C'est au début de juillet dernier, que le conseil l'avait d'abord placé sur le fauteuil de maire, après que M. Herman Couture eut démissionné pour raison de départ de cette ville.

Hier soir, M. Lapière manifestait une très grande joie, en se disant très heureux du fait que la population ait fait confiance à son équipe d'organisation. Il siégera en compagnie de trois anciens conseillers, qui ont été réélus par acclamation, la semaine dernière: MM. Lionel Mitchell, Simon Lacroix et Jacques Bec. Il siégera aussi avec MM. Gérard Caouette, Cyrille Dubé et Mario Gosselin, qui ont été élus également sans opposition, le 29 octobre dernier.

## Lauzon

Il y avait élection à trois postes de conseillers dans la ville de Lauzon. Deux anciens conseillers, MM. Roland Bernier et André Guay ont ainsi été réélus, alors que M. Pierre Dumas a réussi son entrée sur la scène municipale.

Dans le quartier Fafard, M. Roland Bernier a recolté 474 voix (majorité de 177), tandis que son adversaire, M. Rémi Pouliot, en a recueilli 297.

Dans le quartier Couture, M. André Guay a obtenu 135 voix de majorité, soit au total 618 votes; son adversaire, M. Denis Sonier, en a recueilli 483.

Dans le quartier Fréchette, le nouvel élu est en effet M. Pierre Dumas, un homme déjà bien connu sur la scène sportive; il a recolté 665 voix (majorité de 235), alors que l'ex-conseiller, M. Paul Sénéchal a obtenu 430 voix.

Dans l'ensemble, 49 pour 100 des contribuables de Lauzon sont allés aux urnes. Tous les autres membres du conseil avaient été réélus la semaine dernière, soit le maire, M. Jean-Marc Lessard, et les conseillers Yvan Carrier, Raymond Fortin et Charles Tanguay.



M. Paul-Emile Dubé

## Saint-Etienne

A Saint-Etienne-de-Lauzon, une bonne moitié des électeurs sont allés aux urnes. Ils ont élu conseiller M. Benoit Blanchet par une majorité de 545 voix. Celui-ci a recueilli 871 votes, alors que M. Hervé Blais en a obtenu 326.

## Saint-Rédempteur

Près de 50 pour 100 des 2.234

électeurs de la municipalité de Saint-Rédempteur ont donné une majorité de 530 voix à M. Raymond Olivier. Ce nouveau conseiller municipal a obtenu 752 votes, alors que son adversaire, M. Albert Boily, en a recolté 222.

## Bnières

M. Jean-Marie Bergeron et Mme Gilbert Méthot ont été élus aux sièges 4 et 5, en obtenant respectivement des majorités de 214 et de 311 voix. M. Bergeron a recueilli 735 votes, tandis que son adversaire, M. Jacques Privé, en a recolté 521. Mme Méthot a obtenu 799 voix et son adversaire en a eu 488.

Fait étrange, 473 bulletins ont été déclarés nuls. 1.588 électeurs ont voté sur un total de 2.457.

## Saint-Henri

A Saint-Henri, seulement que 30 pour 100 (1.040) des électeurs sont allés aux urnes. Ils ont élu M. André Forcier, comme conseiller municipal avec une majorité de 158 voix sur l'adversaire, M. Réjean Brochu.

## Saint-Charles

Au village de Saint-Charles, 431 des 762 électeurs se sont présentés aux urnes. Au siège no 5, M. Louis-Georges Prévost a été réélu, en recoltant 266 voix; son adversaire, M. Denis Blais, a recueilli 151 votes.

## Saint-Raphaël

Dans la paroisse de Saint-Raphaël, où le scrutin avait d'abord été prévu, trois candidats se sont désistés, la semaine dernière, laissant ainsi élire MM. Clément Bolduc, Fernand Latulippe et Gaëtan Gosselin.

## Saint-Gervais

Plus de 60 pour 100 des électeurs de la municipalité de Saint-Gervais ont donné une majorité de 119 voix au conseiller Raymond Potvin. Celui-ci a remporté 436 voix, tandis que M. Jean-Paul Asselin a recueilli 317 votes.

# Côte-du-Sud: Clermont Gagnon, maire de Saint-Pamphile

par Réal LABERGE

LA FOCATIÈRE — Dans la région de la Côte-du-Sud, c'est à Saint-Pamphile que les élections municipales ont soulevé le plus d'intérêt et de participation, alors que le scrutin comportait à la fois le remplacement du maire démissionnaire, M. Jacques Leblanc, ainsi que quatre postes de conseillers à combler.

Toujours à Saint-Pamphile, c'est l'unique candidat de sexe féminin, Mme Claire Dubé, qui a remporté la plus forte majorité à un poste de conseiller. Par contre, à Saint-Jean-Port-Joli, le seul candidat féminin n'a pas été élu.

## Kamouraska-Ouest

### Saint-Gabriel

Avec 374 voix, M. Alain Ouellet l'a emporté par la confortable majorité de 292 voix sur le conseiller sortant, M. Louis Gagnon, qui n'a recueilli que 82 voix. Par ailleurs, au siège no 1, M. Jacques Bouchard a été élu avec 294 voix et une majorité de 123 voix sur M. Benoit Lévesque, qui a recueilli 171 votes. Un troisième candidat, M. Lucien D'Anjou, s'est désisté. Les autres membres du conseil sont le maire Gilles

Lévesque, Jules Bélanger et Jean-Yves D'Anjou.

## Comté de Montmagny

### Berthier-sur-Mer

M. Albéric Galibois, conseiller sortant, a été réélu sans opposition alors que son seul adversaire, M. Charles Garant, s'est désisté avant le scrutin. Les autres membres du conseil sont le maire Marius Dion et les conseillers Harold Bhéret, Bernard Lapointe, Rosario Bossé, Marc Fortin et J.-Pierre Samson.

### Notre-Dame-du-Rosaire

Le conseiller sortant, M. Donat Langevin, a obtenu 179 votes et l'a emporté avec une majorité de 95 voix sur son seul opposant, M. Richard Labrecque, qui n'en a recueilli que 84. Les autres membres du conseil sont le maire Joseph Morin et les conseillers Robert Cloutier, Léopold Bélanger, Maurice Langevin et Adrien Bernard.

### Sainte-Lucie

Avec seulement 51 votes, le conseiller sortant, M. Maurice Gonthier, a essuyé la défaite et son siège sera occupé par M. Roland Lajoie, qui a été

élu avec 160 voix et une majorité de 109. Les autres membres du conseil sont le maire Arthur Fleury et les conseillers Donald Leclerc, Paul Lemieux, Lucien Dodier, Charles Lachance et Louis-Marc Couette.

### Lac-Frontière

M. Jacques Zacharie a été réélu sans opposition. Le conseiller sortant par suite du désistement de M. Rénauld Simard. Les autres membres du conseil sont le maire Paul-Emile Croteau et les conseillers Alyre Robert, Joseph Laverdière, Julien Royer, Jean-Paul Delisle et Mme Marguerite Pelchat.

### Saint-Fabien

M. Laurent Lapointe a accédé à la mairie sans subir d'opposition, étant donné le désistement du maire sortant, M. Gérard Bélanger, ainsi que de deux autres candidats, MM. Marius Brisson et Robert Racine. D'autre part, Mme Pauline Ouellet Dupont a été élue au siège 4 avec 261 voix et une majorité de 71 sur le conseiller sortant, M. Conrad Vauchon, qui a recueilli 190 votes. M. Lauréat Labrecque, avec 209 voix, l'a également emporté par une majorité de 19 sur M. Maxime Fradette, qui a obtenu

190 votes. Les autres conseillers, MM. Roger Richard, Albert Carboneau et Rosario Béanger. Un siège n'a pas été comblé.

### Cap Saint-Ignace

Le conseiller sortant Marcel Catehler n'a obtenu que 265 votes et a été battu par son opposant, M. Germain Bélanger, qui a recueilli 604 votes et une majorité de 339; par ailleurs, M. Rosaire Fortin, avec 559 voix, l'a emporté par une majorité de 259 voix sur M. Donald St-Onge (300 votes), au siège 4; tandis que M. Germain Fortin a été élu au siège 6 avec 441 votes et une majorité de 39 sur M. Roger Guillemette, qui a recueilli 402 votes. Les autres membres du conseil sont le maire André Deladurantaye et les conseillers Jean-Guy Richard, Raoul Lemieux et Fidèle Thifard.

### Comté de L'Islet

#### Saint-Pamphile

A la mairie laissée vacante par M. Jacques Leblanc, le scrutin a été remporté par M. Clermont Gagnon, qui a obtenu 786 voix et une majorité de 264 sur son seul opposant, M. Majorie Saint-Pierre, 522 voix. Au siège 6, Mme

Claire Dubé a recueilli 843 voix et la plus forte majorité, soit 422, sur M. Léandre Saint-Pierre, 412 voix. Au siège 4, M. Marcel Dupont a obtenu 679 voix et une majorité de 80 sur M. Raymond-A. Pelletier (599), au siège 2, M. Clément Leblanc a été élu avec 694 voix et une majorité de 139 sur M. Marcel Bois (555); enfin au siège 3, M. Roger Ancit a été élu avec 794 voix et une majorité de 316 sur M. Marcel Thiboutot (478). Les autres membres du conseil sont MM. Roch Bourgault et Jocelyn Mignault.

### Saint-Jean-Port-Joli

Les trois conseillers sortants ont été réélus. Ce sont M. Richard Caron, avec 670 voix et une majorité de 376 sur Mme Cecile Dupont-Chamard (294); M. Albert Lebel, avec 516 voix et une majorité de 55 sur M. Richard Deschênes (46) et M. Alcide Chouinard, avec 651 voix et une majorité de 318 sur M. Daniel St-Pierre (333). Les autres membres du conseil sont le maire, le Dr Fernand Lizotte, et les conseillers Roland Pelletier, Laurent St-Pierre et Roger-André Bourgault.

### Saint-Roch-des-Aulnaies

M. Gilles Dupont a été élu au seul siège vacant étant donné le désistement

de son seul opposant, M. Marcel Caron, conseiller sortant. Les autres membres du conseil sont

le maire Raymond-Marie Caron et les conseillers Marcel Castonguay, André Drapeau, Guy Castonguay, Jean-Hughes Pelletier et Louis-Albert Duval.

### Saint-Aubert

Le conseiller sortant, Mme Guy Deschênes, a été réélue avec 326 voix et une majorité de 122 sur M. Alphonse St-Pierre, qui a recueilli 104 votes. Par contre, le conseiller sortant, M. Claude Fortin (157 votes) a été battu par M. Laurent Desrosiers, qui a recueilli 271 voix et une majorité de 114. Les autres membres du conseil sont le maire Jean Pelletier et les conseillers Denis Charrois, Normand Dubé, Alphonse Fournier et Mlle Céline Bélanger.

### Tourville

Avec 106 votes, M. Jacques Fournier l'a emporté par une majorité de 45 voix sur le conseiller sortant, M. Gilles Veilleux, qui n'a obtenu que 61 votes. Les autres membres du conseil sont Mme Fernande Fournier, à la mairie, et MM. Hilaire Caron, Armand Caron, Robert Deschênes, Maxime Boucher et Florent Blier, aux postes de conseillers.

**Nous avons tous les deux la coupe Carlain**

Maintenant, nous pouvons prendre nos rendez-vous ensemble.

En effet, Carlain vient d'ouvrir, dans un décor rajeuni, un salon de haute coiffure pour hommes et ses artistes capillaires se tiennent à la fine pointe de la mode en tout ce qui a trait à la coiffure aussi bien féminine que masculine.

Avec la coupe Carlain, nous sommes fous l'un de l'autre.

**CARLAIN**

Place Laurier, 3e étage 653-4049